

Monsieur Joseph ELBOURD

Le 17 novembre 1991

à Maître Couderc  
11, Place de la Nation  
18000 BOURGAIN

Maître Couderc,

Veillez bien transmettre à Maître Elbourd, que vous avez bien voulu nous conseiller, à mon épouse et à moi-même, de choisir pour défenseur de nos intérêts à la cour de Paris, notre décision d'une action en Justice, d'une poursuite pénale envers les auteurs de l'attentat qui a entraîné la mort de notre fils Jean-Paul le 21 décembre 1989 à Avail au Soudan.

Il effectuait une mission, bénévolement, avec l'association des "Médecins Sans Frontières.

Toutes démarches diplomatiques restent sans effets. En conséquence nous demandons à la Justice de tenir compte de ce que une des victimes, notre fils, explique étant prise au piège du Président El Béchir, tant que son courrier pouvait encore nous parvenir.

Comptant sur vous, sur votre appui, et, celui de Maître Elbourd, veuillez agréer, Maître Couderc, mes respectueux sentiments.

